

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 19 septembre 2023

N°2023_D41 : Motion de la Commune de Boissezon concernant la fermeture dominicale des commerces de détail alimentaire et à prédominance alimentaire dont la surface est supérieure à 500 m².

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ;

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil d'administration de l'Association des maires et des élus locaux du Tarn (ADM81) propose aux communes adhérentes à l'association de voter pour la fermeture dominicale des commerces de détail alimentaire dont la surface est supérieure à 500 m².

Mme Le Maire de la Commune de Boissezon propose au conseil municipal de donner son avis concernant la fermeture dominicale des commerces de détail alimentaire dont la surface est supérieure à 500 m².

Après délibération le conseil donne son avis :

Pour la fermeture dominicale des commerces de détail alimentaire dont la surface est supérieure à 500 m² :

6 voix pour

2 abstentions

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.